

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2022, **SICAV ENTREPRISE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 et à compter du **lundi 23 mai 2022**,

Un dividende de 4,117 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire auprès des agences de TUNISIE VALEURS.